

RAPPORT ANNUEL DE LA COMMISSION DE PILOTAGE DU SYSTEME EDUCATIF

ANNEE 2008

1. Préliminaire

Au cours de l'année civile écoulée, la Commission de pilotage du système éducatif a tenu onze réunions, planifiées en fonction des travaux déjà en cours, des missions et des échéances fixées légalement ainsi que des demandes d'avis du Gouvernement.

2. Activités de la Commission de pilotage en fonction des missions qui lui sont assignées

2.1. Accompagner les réformes pédagogiques et œuvrer à leur réalisation

- La Commission de Pilotage a veillé à la mise en place du Service et des Cellules de conseil et soutien pédagogiques en encourageant les réseaux à désigner leurs conseillers afin que l'appel aux candidatures de Conseillers pédagogiques coordonnateurs puisse être lancé selon les formes déterminées par le Gouvernement.
- La Commission de Pilotage a poursuivi sa réflexion à propos de la recherche de Philippe TREMBLAY et en a débattu à deux reprises cette année. En septembre 2008, elle a rendu un avis au Ministre. Cet avis qui confirme les conclusions de cette recherche en les généralisant propose des pistes pour palier aux diverses causes à l'origine des dysfonctionnements repérés.

Parallèlement à cela, la Commission de Pilotage a émis le souhait d'être informée annuellement de l'avancement et des résultats de l'expérience pilote d'inclusion.

- Comme le prévoit l'article 16 du décret du 11 mai 2007 relatif à l'enseignement en immersion linguistique, la Commission de Pilotage a proposé au Gouvernement quatre experts en pédagogie ou en didactique des langues afin de composer l'organe d'observation et d'accompagnement de l'apprentissage par immersion.

2.2. Doter notre enseignement d'un système cohérent d'indicateurs; pour ce faire, elle rassemble dans une base de données des informations objectives sur le système éducatif et sur sa capacité à répondre aux objectifs fixés

Le deuxième recueil d'indicateurs a été diffusé en février 2008 et a fait l'objet de larges articles de presse. Ces indicateurs ont également été présentés à différents publics dont l'ensemble des inspecteurs, au CEF, à la CCFEE (Commission Consultative Formation Emploi Enseignement).

La Commission de Pilotage a mené un débat à propos de l'indicateur relatif au redoublement. Pour cela, elle s'est notamment appuyée sur des données complémentaires à propos de la relation entre, d'une part, le redoublement et la taille des établissements et, d'autre part, le redoublement et la forme d'enseignement suivi dans le secondaire.

Au cours de l'année 2008, la Commission de Pilotage a approuvé 10 nouveaux indicateurs et 24 mises à jour d'indicateurs publiés dans le recueil de 2007.

Les nouveaux indicateurs concernent :

- Les publics des CEFA, de l'immersion et de l'enseignement supérieur
- Les parcours des élèves lors de la transition primaire/secondaire, les parcours des élèves inscrits dans l'enseignement spécialisé de type 8 et les parcours des étudiants de l'enseignement supérieur de type court
- L'évaluation externe en mathématique et la diplomation de l'enseignement supérieur selon le type de diplôme

Cet ensemble de 34 indicateurs fera l'objet d'un troisième recueil qui sera diffusé dans le courant du mois de janvier 2009.

2.3. Assurer le suivi statistique des élèves en vue de comprendre les décrochages, les problèmes rencontrés et les orientations successives, en ce compris l'articulation avec les autres opérateurs de formation. Ce suivi statistique permet également d'établir des plans d'échantillonnage pour les études commandées par le Gouvernement. Pour assurer ce suivi statistique, la Commission fait notamment appel à la base de données visée ci-dessus

Le suivi statistique des élèves s'appuiera sur la base de données « SIEL » en construction. La Commission de Pilotage a été informée des procédures de sécurité à mettre en place dans l'usage des données du Registre national et a été sensibilisée au sujet du respect de la vie privée au sein des établissements. Afin de répondre aux exigences de la Commission de la vie privée, les réseaux ont été invités à désigner les conseillers en sécurité qui pourraient relayer les informations auprès des écoles et les aideraient à se mettre en conformité vis-à-vis des exigences légales en la matière.

Le déploiement de SIEL fait apparaître des réticences des chefs d'établissements à collecter certaines informations d'ordre « privé » telle que le diplôme des responsables des élèves. La Commission de Pilotage a confirmé l'importance de ce type de données pour le pilotage et l'utilité d'informer et de montrer la légitimité de ces démarches auprès des personnes qui doivent récolter ces données.

2.4. Remettre des avis sur les programmes d'étude et favoriser la cohérence entre leurs contenus et les différents référentiels. Coordonner les travaux des Commissions de programmes.

La Commission de Pilotage a pris acte des rapports que lui ont transmis les quatre Commissions des programmes.

Comme l'an dernier, la Commission de Pilotage a pu constater que trois des Commissions des programmes (Socles, Humanités générales et technologiques et Humanités techniques et professionnelles) ont vu décroître le nombre de programmes à examiner : respectivement, deux programmes ont été soumis à la Commission des programmes Socles, quatre à la Commission des programmes Humanités générales et technologiques et vingt-sept à la Commission des programmes Humanités techniques et professionnelles. La Commission des programmes de l'enseignement secondaire spécialisé qui a entamé ses travaux l'an dernier, a examiné trente-neuf programmes.

La Commission de Pilotage a rendu à six reprises un avis sur des programmes soumis à son examen en confirmant l'avis remis par les Commissions de programmes compétentes.

2.5. Coordonner les travaux des Commissions des outils d'évaluation et leur diffusion

La Commission de pilotage a pris acte des rapports transmis par les trois Commissions des outils d'évaluation et du tableau synoptique présentant une synthèse de leurs travaux. Le jour de la présentation, 239 outils étaient en ligne sur le site www.enseignement.be.

Si ces outils ne sont pas encore suffisamment connus sur le terrain, il semble que la demande de formation à leur sujet ait augmenté depuis la mise en place de l'Inspection « interréseaux ».

La Commission estime qu'il serait opportun d'envisager une évaluation plus précise de l'exploitation des outils d'évaluation et, le cas échéant, de mettre en place un dispositif permettant l'utilisation de ces outils dans une concertation entre l'interréseaux et les réseaux.

2.6. Remettre des propositions et des avis dans le domaine de la formation en cours de carrière

Lors de la réunion du 23 septembre, la Commission de Pilotage a établi des propositions pour le **plan des orientations et des thèmes prioritaires des formations interréseaux** ainsi que le prévoient les décrets du 11 juillet 2002.

Ce plan s'appuie notamment sur les avis et propositions du Conseil supérieur de la Guidance psycho-médico-sociale et des Conseils généraux pour l'Enseignement spécialisé, l'Enseignement secondaire et l'Enseignement fondamental.

La Commission de pilotage a également transmis des avis favorables au Gouvernement sur les **programmes de formation proposés par l'IFC et par les opérateurs des réseaux et des pouvoirs organisateurs**.

Chaque année, la Commission de Pilotage prend connaissance des **rapports d'évaluation des formations organisées par l'IFC et par les opérateurs de formation des réseaux**.

L'évaluation des formations organisées par l'IFC au cours de l'année scolaire 2006-2007 a été portée à l'ordre du jour de la réunion du 18 mars. La Commission de pilotage a pris acte du rapport présenté et approuvé les propositions formulées par l'IFC lui-même pour adapter, améliorer et favoriser la cohérence entre les formations qu'il organise, à savoir:

- réécrire certains intitulés ;
- améliorer quelques objectifs ;
- lier les formations TIC avec les disciplines ;
- réfléchir sur les liens entre les programmes ;
- mener une réflexion à propos des éléments facilitateurs du « transfert ».

Afin d'améliorer la cohérence des formations réseaux et interréseaux, la Commission de Pilotage doit notamment s'appuyer sur l'examen des différents rapports d'évaluation. Pour ce faire, il lui a semblé utile de susciter autant que possible l'harmonisation de la structure et des contenus de ces rapports. Sur la base d'un examen des différents rapports d'évaluation, la Commission de Pilotage a établi un « canevas » commun à ces rapports d'évaluation.

Bien que tous les membres aient marqué leur accord sur l'objectif visé et les contenus suggérés, ils ont également déclaré l'une ou l'autre difficulté ou impossibilité à fournir certaines données ou à réaliser certaines tâches. A cet égard, ils ont évoqué la nécessité de mobiliser des moyens humains et financiers supplémentaires dont ils ne disposent pas toujours, la nécessité de réorganiser ou d'adapter leur gestion informatique ou encore, la nécessité de disposer d'un certain délai.

Enfin, une réflexion a été entamée à propos de **l'avenir de la formation en cours de carrière** au cours de laquelle quatre pistes de changement ont été envisagées. Ces pistes visent à amener davantage de cohérence entre les deux décrets du 11 juillet 2002 et à favoriser une simplification et une adaptation de l'offre et de l'organisation des formations.

Au vu des implications que ces changements auraient sur l'ensemble du système de formation, le temps nécessaire à l'analyse approfondie de ce projet n'a pas permis de clôturer le débat cette année. Il sera poursuivi l'an prochain.

2.7. Articuler les efforts de recherche et développement en éducation des universités et des hautes écoles et veiller à faire bénéficier les établissements scolaires des résultats. A cette fin, elle définit des plans pluriannuels de recherche fixant les priorités et les objectifs à atteindre

La Commission de Pilotage a proposé au Ministre un plan pluriannuel de recherche pour la période 2009-2011.

Ce plan que la Commission de Pilotage a voulu équilibré quant aux domaines et publics visés propose les thèmes prioritaires suivants :

- Réalisation des états des lieux de la recherche en éducation sur des questions clé en lien avec l'amélioration de la qualité de l'enseignement et utiles au pilotage du système éducatif.
- Analyse des programmes d'études en lien avec les socles de compétences
- Analyse des décisions de redoublement et de réorientation à l'issue du 1^{er} degré de l'enseignement secondaire
- Analyse de l'utilisation des moyens de remédiation en 1^{re} et 2^e primaire
- Evaluation de la mise en œuvre du décret relatif à l'agrément et au financement de manuels scolaires, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques
- Détection des difficultés d'apprentissage des élèves et remédiation (1^{er} degré différencié)
- Analyse des causes et des conséquences du maintien des élèves en 3^e maternelle

2.8. Eclairer, sur demande ou d'initiative, le Gouvernement et le Parlement de la Communauté française, notamment sur l'état et l'évolution de son système éducatif, les problèmes qu'il rencontre ou qui sont prévisibles, les écarts par rapport aux plans et aux prévisions

- A la demande de la Ministre, la Commission de Pilotage a entendu deux équipes de recherche qui lui ont présenté deux expériences pilotes ayant pour objet de renforcer l'articulation entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire. La Commission de Pilotage a marqué son intérêt pour les constats et produits tirés de ces recherches. Afin de développer des dispositifs d'articulation entre le primaire et le secondaire, elle suggère de repérer, susciter et promouvoir les bonnes pratiques et des outils communs.
- Vu la persistance des inégalités entre filles et garçons et la nécessité d'y remédier, la Commission de Pilotage a été sollicitée à propos de l'opportunité de réinstaller la *Commission pour l'égalisation des chances des filles et des garçons dans l'enseignement*. La Commission de Pilotage a estimé qu'il n'était pas utile de réinstaller cette Commission mais a décidé d'inviter à ses réunions, à partir de novembre 2008, la Directrice de la *Coordination administrative pour l'égalité des chances* à titre d'experte. De cette manière, la problématique de l'égalité des chances est intégrée, de fait, aux débats de la Commission.

2.9. Remettre un avis sur les évaluations externes non certificatives et certificatives

- Début 2008, la Commission de Pilotage a transmis au Gouvernement un avis à propos de **l'évaluation externe non certificative** en lecture et production d'écrit menée en **2006-2007**. De manière générale, elle tire un bilan positif de cette opération tout en épingleant certains éléments à prendre en compte afin d'optimiser le système. Ainsi, sur le plan pédagogique, il semble utile de poursuivre l'effort de cohérence et de coordination entre les trois évaluations qui concernent l'enseignement régi par les Socles de compétences. Sur les plans organisationnel et institutionnel, il convient de constituer les groupes de travail plus rapidement, d'améliorer l'organisation de la journée de correction collective et de résoudre divers problèmes matériels. Enfin, l'effort d'information et de sensibilisation des enseignants et des chefs d'établissement doit être poursuivi.
- La Commission de Pilotage a été informée par le Service général du Pilotage du système éducatif du déroulement et des résultats de **l'évaluation externe non certificative 2007-2008** en mathématique. Elle transmettra un avis au gouvernement en début 2009.
- **Evaluations externes non certificatives – demande de modification du calendrier.** Lors de sa réunion d'août 2008, la Commission de Pilotage a débattu sur une proposition de modification du calendrier imposé par le décret du 2 juin 2006. Cette demande de modification du calendrier repose sur des problèmes d'organisation et sur un souci d'optimisation des effets attendus. Une note a été transmise au Ministre à ce propos.
- La Commission de pilotage a été consultée par le Ministre quant à l'opportunité d'organiser une **évaluation externe non certificative du niveau des élèves en immersion en 6^e primaire**. Compte tenu du nombre croissant d'établissements scolaires qui organisent un enseignement en immersion linguistique, la Commission de pilotage a souligné l'intérêt qu'elle porte à l'organisation d'une évaluation des acquis en langue moderne adaptée à cette forme particulière d'enseignement. Cette évaluation permettrait non seulement d'obtenir des informations précieuses sur l'efficacité de cette modalité d'enseignement mais surtout de fournir un bilan indicatif pour les enseignants. La Commission de Pilotage transmettra son avis au Gouvernement au début 2009.
- Comme l'an passé, la Commission de Pilotage a été informée de l'organisation et de la passation de **l'épreuve externe certificative en vue de l'obtention du CEB**. Elle s'est réjouie du succès de l'opération qui se traduit dans les chiffres puisque le nombre d'élèves inscrits a presque doublé par rapport à l'année précédente.

Les aménagements proposés dans le rapport d'activités du Conseil de recours de l'an passé ont déjà permis d'améliorer le dispositif mis en place. Le rapport d'activité 2008, présenté par la Présidente du Conseil de recours, comportait de nouvelles recommandations et de nouveaux constats. Ce rapport, approuvé par la Commission, a été transmis au Ministre.

- La Commission de Pilotage a rendu un avis sur l'opportunité d'organiser une **épreuve externe commune à l'issue du tronc commun** comme le Contrat pour l'école le prévoyait. Pour établir cet avis, trois débats ont été tenus en séance et un groupe de travail a été constitué. L'avis favorable, qui a été transmis au Ministre au mois de novembre, est assorti d'une série de conditions à rencontrer.
- La Commission de Pilotage a été consultée par le Ministre quant à l'opportunité et la meilleure manière d'organiser un **test d'enseignement secondaire supérieur (TESS)**. Pour établir cet avis qui a été transmis au Ministre au mois de novembre, deux débats ont été tenus en séance et un groupe de travail a été constitué.

2.10. Octroyer l'agrément indicatif de conformité aux manuels scolaires et aux collections de manuels scolaires, aux logiciels scolaires et aux autres outils pédagogiques, après avis motivé rendu par les services d'inspection, conformément au décret du 16 mai 2006

En 2008, la Commission de pilotage a examiné les 599 demandes qui lui sont parvenues. Ces demandes concernaient 309 manuels, 135 outils pédagogiques et 155 logiciels. Elle a octroyé l'agrément indicatif de conformité à 238 manuels, à 133 outils pédagogiques et à 132 logiciels.

A l'heure actuelle, 393 manuels, 553 outils pédagogiques et 273 logiciels ont obtenu cet agrément.

La Commission de Pilotage a traité une requête des Editions Van In qui faisait état d'une erreur dans son envoi ayant amené la Commission de Pilotage à se prononcer sur une édition antérieure de l'ouvrage. La Commission a réexaminé la nouvelle édition et a maintenu sa décision de refus d'agrément au vu des erreurs de matière qui existaient toujours dans cette nouvelle édition.

La Commission de Pilotage a reçu une réclamation fin 2008 qui sera traitée en 2009.

2.11. Etablir un rapport au Gouvernement lorsqu'une école ne met pas en œuvre ou applique de manière manifestement lacunaire les recommandations qu'elle formule en vue de garantir la qualité et l'équivalence de l'enseignement dispensé dans les établissements

La Commission n'ayant jamais été confrontée à une telle situation, ce point n'a jamais été mis en œuvre.

3. Propositions de la Commission relatives aux modifications réglementaires et décrétales permettant d'améliorer le pilotage de l'enseignement en Communauté française

Tout comme les années précédentes, la Commission regrette la modification de la procédure d'approbation des programmes d'études découlant des modifications apportées au décret relatif au pilotage intervenues le 4 mai 2005, article 3 point 1. Elle a proposé d'alléger cette procédure ce qui implique une nouvelle modification décrétales (articles 17, 27, 36 et 50 du décret « missions »).

De plus, dans ses rapports d'activités 2003 et 2004, la Commission attirait l'attention du Gouvernement sur deux dispositions qui, selon elle, devraient être modifiées. Ces deux propositions étant toujours d'actualité et n'ayant pas été retenues jusqu'ici, la Commission de pilotage les rappelle :

- a) *Proposition d'harmonisation des deux décrets relatifs à la formation en cours de carrière*
- b) *Proposition relative à la mise en œuvre de l'article 25, §1^{er}, 1 du décret « missions », c'est-à-dire à la définition des « compétences et savoirs communs requis de l'ensemble des élèves à l'issue de la section de transition ».*

Ce référentiel pourrait constituer la base sur laquelle pourrait s'appuyer une épreuve externe certificative à l'issue de l'enseignement secondaire de transition.

4. Programme synthétique d'activités pour le prochain exercice

En 2009, la Commission s'attachera principalement :

- à la poursuite de la construction d'un système cohérent d'indicateurs du pilotage du système éducatif;
- à l'agrément des manuels scolaires, des logiciels et des outils pédagogiques ;
- à poursuivre la réflexion à propos des perspectives d'avenir pour la formation en cours de carrière ;
- à l'examen des demandes que le Gouvernement lui adressera ;
- à proposer au Gouvernement toute mesure qu'elle jugerait nécessaire en vue d'améliorer le fonctionnement du Système éducatif.

5. Calendrier des travaux en 2008

| <i>Dates des réunions</i> | <i>Objet/décisions</i> |
|---------------------------|--|
| 15 janvier 2008 | <p>Approbation du PV de la réunion du 18 décembre 2007.</p> <p>Agrément des manuels, logiciels scolaires et outils pédagogiques.</p> <p>Présentation du projet de rapport d'activités de la Commission de Pilotage.</p> <p>Avis sur le programme de formation de l'IFC pour l'année scolaire 2007-2008.</p> <p>Projet d'avis relatif à la recherche de Ph. Tremblay « Enquête longitudinale comparée sur l'orientation des élèves sortant de l'enseignement spécialisé primaire de type 8 en Wallonie ».</p> <p>Désignation de quatre experts en pédagogie ou en didactique des langues afin de composer l'organe d'observation et d'accompagnement de l'apprentissage par immersion (article 16 du décret du 11 mai 2007).</p> <p>Évaluation externe 2006-2007 : projet de synthèse et d'avis de la Commission de pilotage.</p> <p>Mise en place du service et des cellules de conseil et de soutien pédagogiques. État de la question.</p> |
| 19 février 2008 | <p>Approbation du PV de la réunion du 15 janvier 2008.</p> <p>Présentation d'expériences pilotes en vue de renforcer l'articulation entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire par Messieurs Bernard Rey et Pierre Stegen.</p> <p>Agrément des manuels, logiciels scolaires et outils pédagogiques.</p> <p>Proposition de rubriques et de contenus qui devraient figurer dans les rapports d'évaluation des formations en cours de carrière.</p> <p>Opportunité d'organiser une Épreuve externe commune à l'issue du 1^{er} degré de l'enseignement secondaire. Échange de vues.</p> <p>Avis de la Commission de pilotage à propos de l'évaluation externe non certificative en lecture et production d'écrit.</p> |

| | |
|---------------|--|
| | Avis sur 2 programmes de l'enseignement professionnel et technique et sur 2 programmes de l'enseignement secondaire spécialisé. |
| 18 mars 2008 | <p>Approbation du PV de la réunion du 19 février 2008.</p> <p>Manuels, logiciels scolaires et outils pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - agréments ; - présentation de l'application de gestion des remboursements aux écoles ou pouvoirs organisateurs. <p>Rapport d'évaluation des formations organisées par l'IFC.</p> <p>Rapports d'évaluation des formations en cours de carrière « méso » / « réseau » et « micro » / « P.O. ».</p> <p>Avis sur les programmes de formation "Méso/réseaux".</p> <p>Sommaire provisoire des indicateurs 2008-09.</p> <p>Évaluations externes non certificatives : état d'avancement.</p> <p>Information au sujet de SIEL – PRIMVER : état d'avancement</p> <p>Avis sur 2 programmes de l'enseignement professionnel et technique.</p> |
| 15 avril 2008 | <p>Approbation du PV de la réunion du 18 mars 2008.</p> <p>Agrément des manuels, logiciels scolaires et outils pédagogiques.</p> <p>Redoublement : éléments d'analyse du redoublement dans l'enseignement primaire et secondaire ordinaire.</p> <p>Épreuve externe commune en vue de la délivrance du CEB : état d'avancement.</p> <p>Évaluations externes non certificatives.</p> |
| 20 mai 2008 | <p>Approbation du PV de la réunion du 15 avril 2008.</p> <p>Agrément des manuels, logiciels scolaires et outils pédagogiques.</p> <p>Indicateurs : 12 indicateurs mis à jour.</p> <p>Résultats des évaluations externes non certificatives.</p> <p>Avis sur 2 programmes de l'enseignement fondamental, sur 1 programme du 1er degré de l'enseignement secondaire et sur 2 programmes de l'enseignement secondaire spécialisé.</p> |

| | |
|---------------------|--|
| <p>24 juin 2008</p> | <p>Approbation du PV de la réunion du 20 mai 2008.</p> <p>Agrément des manuels, logiciels scolaires et outils pédagogiques.</p> <p>Indicateurs de l'enseignement. Présentation de 7 indicateurs mis à jour.</p> <p>Le fossé scolaire entre communautés belges : des analyses utiles pour de nouvelles perspectives, exposé de Monsieur Christian MONSEUR, professeur à l'ULg.</p> <p>Présentation de données complémentaires relatives au redoublement.</p> <p>Avis sur deux programmes de l'enseignement général technique de transition et artistique de transition.</p> <p>Calendrier 2008-2009.</p> <p>SIEL : Information à propos de la collecte de certaines données</p> |
| <p>26 août 2008</p> | <p>Approbation du PV de la réunion du 24 juin 2008.</p> <p>Évaluations externes non certificatives. Modification du calendrier annuel.</p> <p>Épreuve externe commune de juin 2006 – Résultats.</p> <p>Projet d'avis à propos de la recherche de M. Ph. TREMBLAY intitulée : « Enquête longitudinale comparée sur l'orientation des élèves sortant de l'enseignement spécialisé primaire de type 8 en Wallonie. ».</p> <p>Indicateurs de l'enseignement (Présentation de 5 indicateurs mis à jour).</p> <p>Avis sur 10 programmes de l'enseignement secondaire spécialisé et des humanités générales et technologiques et 1 programme de l'enseignement professionnel.</p> |

| | |
|--------------------------|--|
| <p>23 septembre 2008</p> | <p>Approbation du PV de la réunion du 26 août 2008.</p> <p>Agrément des manuels, logiciels scolaires et outils pédagogiques.</p> <p>Orientations et thèmes prioritaires des formations interréseaux.</p> <p>Perspectives d'avenir pour la formation en cours de carrière en interréseaux.</p> <p>Indicateurs de l'enseignement</p> <p>Rapport d'activités du Conseil de recours contre les décisions de refus d'octroi du CEB.</p> <p>Rapports d'activités des Commissions des programmes.</p> <p>Rapports d'activités des Commissions d'outils d'évaluation.</p> |
| <p>21 octobre 2008</p> | <p>Approbation du PV de la réunion du 23 septembre 2008.</p> <p>Agrément des manuels, logiciels scolaires et outils pédagogiques.</p> <p>Demande d'avis sur la coordination administrative pour l'égalité des chances.</p> <p>Demande d'avis à propos de la mise en œuvre d'un test d'enseignement secondaire supérieur (TESS).</p> <p>Avis à propos de l'organisation d'une épreuve externe au terme du tronc commun (14 ans).</p> <p>Demande d'avis concernant la possibilité d'organiser une épreuve externe non certificative en langues modernes pour les élèves de l'immersion en 6^e primaire.</p> <p>Indicateurs.</p> <p>Perspectives d'avenir pour la formation en cours de carrière en interréseaux. Suite de la discussion.</p> |

| | |
|-------------------------|---|
| <p>18 novembre 2008</p> | <p>Approbation du PV de la réunion du 21 octobre 2008.</p> <p>Agrément des manuels, logiciels scolaires et outils pédagogiques.</p> <p>Indicateurs de l'enseignement. Présentation de 4 nouveaux indicateurs.</p> <p>Plan pluriannuel de recherche.</p> <p>Projet d'avis relatif à l'organisation d'une épreuve externe à l'issue du 1^{er} degré de l'enseignement secondaire.</p> <p>Projet d'avis relatif à l'organisation d'un test d'enseignement secondaire supérieur (TESS).</p> <p>Projet d'avis concernant la possibilité d'organiser une épreuve externe non certificative en langues modernes pour les élèves de l'immersion en 6^e primaire.</p> <p>Avis sur 3 programmes de l'enseignement professionnel et technique et 2 programmes de l'enseignement secondaire spécialisé.</p> <p>Décret « Mixité sociale ».</p> |
| <p>16 décembre 2008</p> | <p>Approbation du PV de la réunion du 18 novembre 2008.</p> <p>Agrément des manuels, logiciels scolaires et outils pédagogiques.</p> <p>Indicateurs de l'enseignement. Présentation de 2 nouveaux indicateurs.</p> <p>Projet de rapport d'activités de la Commission de pilotage.</p> <p>Présentation de «Grandir», recherche longitudinale sur les parcours scolaires de 400 enfants nés en 1988.</p> <p>Avis sur 2 programmes de l'enseignement général et technologique, 1 programme de l'enseignement professionnel et technique et 1 programme du 1^{er} degré de l'enseignement secondaire.</p> |